

Bureau DPE5

Gestion des instituteurs et
Professeurs des écoles du
département de Vienne

Affaire suivie par :
Cyril LOGEREAU
Chef de bureau

Vinciane COTE
Gestion collective
Tél : 05 16 52 63 78

Mél : dpe5.mouvement@ac-poitiers.fr

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40 625
86002 Poitiers Cedex

Poitiers, le 19 mars 2026

La directrice des services départementaux de
l'Education nationale de la Vienne

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles et
instituteurs du 1^{er} degré public de l'académie de Poitiers
Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'Education nationale (pour information)

**Objet : Mouvement départemental des enseignants du 1^{er} degré public de la Vienne –
Rentrée scolaire 2026**

Vous trouverez ci-après le calendrier relatif au mouvement intra-départemental des enseignants du 1^{er} degré public de la Vienne pour la rentrée 2026 : fiche 1 ci-jointe.

- Ouverture du serveur SIAM : **du mercredi 15 avril 2026 au lundi 27 avril 2026 midi.**

Le mouvement doit permettre la couverture la plus complète des besoins devant élèves par des personnels qualifiés, y compris sur des postes isolés géographiquement ou à conditions particulières d'exercice. Le mouvement vise aussi la stabilisation des équipes pédagogiques.

L'utilisation du barème départemental permet le classement des demandes, et constitue un outil de préparation aux opérations de gestion.

Tous les éléments sont détaillés dans les fiches thématiques et annexes ci-jointes (cf. sommaire).

La correspondance électronique avec la cellule mouvement du bureau DPE 5 est à privilégier et exclusivement à l'adresse dpe5.mouvement@ac-poitiers.fr.

Une ligne dédiée restera ouverte pendant les opérations de mobilité aux numéros :

05 16 52 63 78 et 05 16 52 63 01. Les horaires sont précisés à la fiche 2.

Le bureau DPE5 se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Nathalie ALCINDOR